

Marseille le 27/06/2014

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°13  
qui s'est tenue le vendredi 16 mai 2014 à 14h00  
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

**Réunion présidée** par Denis Lugiez, directeur du Département

**Étaient présents** : Roland AGOPIAN – PR, Frédéric BECHET- PR, Philippe JEGOU – PR, Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL-PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, Sylvie RISCH – IATSS.

**Étaient excusés** : Isabel DEMONGODIN – PR, Basile COUETOUX – MCF (procuration J.L Massat), Michèle HATCHIKIAN –IATSS, Jean-Marc TALBOT - PR Directeur du LIF.

**Étaient absents** : Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS, Saïkou Mawiatou BAH – Usager, Stéphane DEPIX – Usager, Laurent LIVET – Usager, Tahina Ariela RAONIVELONARIVO – usager, François-Xavier VALA – Usager.

**Invités** :

**Secrétaire de séance** : Gisèle FIOL

**Ordre du jour :**

- 1/ Informations du Directeur
- 2/ Approbation du PV n° 12
- 3/ Commission Ad Hoc Ater 2014
- 4/ Campagne emplois 2015
- 5/ Responsabilités filières rentrée 2014-2015
- 6/ Présentation de la Junior Entreprise
- 7/ Questions diverses

## **1/ Informations du Directeur :**

- **Correspondant informatique de l'UFR pour la DOSI :**  
M. Laurent Raymond (physicien) a été nommé. L'UFR va organiser une réunion avec les départements. Les responsables de filières sont invités à faire le point sur les salles informatique pour faire remonter les besoins à la DOSI.
- **CMI et Formation par alternance :**  
CMI : le dossier est provisoirement abandonné.  
Formation par alternance : Denis Lugiez et Jean-Luc Massat ont rencontré les responsables de la formation continue de l'UFR et les responsables de la licence Professionnelle NTI du DII. Un travail de réflexion a commencé pour une éventuelle mise en place des masters pro en alternance ou professionnalisation.
- **Démission du Directeur du DII :**  
Denis Lugiez informe les membres du conseil qu'il démissionnera de ses fonctions le 30 septembre 2014.

## **2/ Approbation des PV :**

Le PV n° 12 sera corrigé et approuvé au prochain conseil.

## **3/ Commission Ad Hoc Ater 2014**

Denis Lugiez annonce que Laurent BRAUD MCF-LIF, en disponibilité pour convenance personnelle, réintègrera ses fonctions en septembre 2014.

### Postes - 1ère session 2014 :

Les profils des postes sont fixés par les directeurs de laboratoires.

27ème section LIF : 2 postes 100%, 1 poste 50%

27ème section LSIS : 2 postes 50%, 1 poste 50%

61ème section LSIS : 1 poste 100%

61/63ème section LSIS : 1 poste 100%

Proposition de constitution de la commission ATER :

- le directeur du département
- 1 représentant de chaque laboratoire
- 2 représentants enseignement (1 pour les licences, 1 pour les masters)
- 1 ou 2 personnes supplémentaires, avec si possible la parité PR/MCF

Denis Lugiez propose de constituer les commissions :

### Pour les postes 27 LIF et LSIS :

- Denis Lugiez
- Pierre-Alain Reynier
- Djamal Habet
- Edouard Thiel
- Jean-luc Mari
- Jean-Marc Boï
- Philippe Jegou

Pour les postes 61 et 61/63 :

- Denis Lugiez
- Michel Bensoam
- Seifeddine Benelghali
- El Mostafa El Adel
- Mustapha Ouladsine
- Rachid Outbib

La constitution des commissions est acceptée à l'unanimité par le conseil.  
Les résultats sont à remonter à l'UFR au plus tard le 28 mai 2014.

#### **4/ Campagne emplois 2015**

L'UFR a annoncé que l'université implémenterait cette année le BQE (Bonus Qualité Emploi), visant deux objectifs majeurs :

- rééquilibrage des potentiels d'enseignement entre composantes
- soutenir l'activité de recherche au plus haut niveau.

Une pré-campagne a été mise en place.

Les laboratoires doivent remplir des fiches de vœux et faire remonter leurs demandes de postes.  
Le conseil se prononcera sur les propositions.

#### **5/ Responsabilités filières vacantes à rentrée 2014-2015 :**

3 responsabilités sont vacantes à la prochaine rentrée :

- le L1 sur St Charles, assuré cette année par Christine Campioni, en remplacement de Belaïd Benhamou.
- le L1 sur Montperrin, assuré cette année par Hanane Becha ATER au DII et par Odile Chevalier PRAG au département de Mathématiques.
- le Télé-enseignement, assuré jusqu'à présent par Christine Campioni.

Un appel a été lancé :

Pour le L1 St Charles : Sana Sellami s'est portée candidate.

Pour le L1 Montperrin : la responsabilité sera confiée au professeur qui sera recruté en 27eme section (la responsabilité notifiée sur la fiche de poste)

Pour le TE : pas de candidature. Denis Lugiez invite les membres du département à solliciter les collègues.

Le conseil approuve la candidature de Sana Sallami.

Edouard Thiel suggère de mentionner sur les futures fiches de postes les responsabilités vacantes.  
Denis Lugiez ajoute que l'UFR travaille sur un cahier des charges pour le terme « responsabilité ».

#### **6/ Présentation de la Junior Entreprise**

Le projet a été présenté à l'ensemble des membres du conseil. (présentation du projet cf compte rendu conseil DII n° 10).

Dans le cadre de leur TER, 4 étudiants de master1 ont travaillé sur la mise en place de la Junior Entreprise.

Il a été décidé qu'elle aurait un caractère associatif et qu'elle s'appellerait 'JAM'.

Il est envisagé que la JE soit créée pour la rentrée de septembre.

Plusieurs démarches restent à faire :

- créer les statuts
- trouver une Junior Entreprise qui parraine la candidature.
- trouver des locaux dans l'AMU

Pour le démarrage, le département s'engage à aider financièrement l'association pour leurs travaux d'études de marché business plan et business marketing (devis présenté d'un montant de 820€ - autre devis à 3000€).

## **7/ Questions diverses**

Elisabeth Godbert demande si la grille d'Edouard Thiel sera mise en service pour l'an prochain. Denis Lugiez répond que la grille a une meilleure visibilité qu'Ares. Il va demander à ce qu'elle soit fonctionnelle pour que l'ensemble des EC du DII puissent remplir leur service. Chacun devra en parallèle saisir son service dans Ares.

La séance est levée à 16h55